Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 029-212900021-20260324-D2026022-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

COMMUNE D'ARZANO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un du mois de mars, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie d'Arzano, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Clotilde LAVISSE, maire d'Arzano.

Etaient présents : LAVISSE Clotilde, AUFFRED Clément, LE ROCH Marie-Françoise, SYLVESTRE Jean-Yves, CORNIERE Aurélie, LE POGAM Pierre, FEREZ Crystel, DANIEL Stéphane, NOUAILLE DEGORCE Stéphanie, CLERO Ewen, DANIEL Louise, MOELO Mickael, GRAGNIC Marie-Annick, FLECHER Quentin, DE PENFENTENYO Aude

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de votants
15	15	15

Secrétaire de séance : Louise DANIEL

Date de convocation : 17/03/2026 **Date d'affichage** : 23/03/2026

Objet de la délibération : Election des Adjoints

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-7-2 ;

Vu la délibération du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à quatre,

Madame le Maire précise que l'élection des adjoints au maire s'effectue au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, avec une obligation de parité et de stricte alternance des listes. « Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus » (Article L. 2122-7-2 du CGCT).

Il est procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, une liste de candidats est présentée par Monsieur Clément AUFFRED :

- Clément AUFFRED
- Marie-Françoise LE ROCH
- Jean-Yves SYLVESTRE
- Aurélie CORNIERE

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 029-212900021-20260324-D2026022-DE

Nombre de bulletins : 15

Bulletins blancs ou nuls : 1

Suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

La liste présentée par Monsieur Clément AUFFRED ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité d'adjoints au maire dans l'ordre du tableau :

- Clément AUFFRED : 1er Adjoint
- Marie-Françoise LE ROCH : 2ème Adjointe
- Jean-Yves SYLVESTRE : 3ème Adjoint
- Aurélie CORNIERE : 4ème Adjointe

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Pour extrait certifié conforme
Clotilde LAVISSE
Maire d'Arzano

MAIRIE D'ARZANO
29300 (Finistère)

C. Lavisse